

INSTITUT D'ÉTUDES POLITIQUES

ARRÊTÉ 2022-46

ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS DES PERSONNELS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

CANDIDATURES

La Directrice de l'Institut d'Études Politiques de Lyon,

Vu le code de l'éducation,

Vu le décret n° 89-902 du 18 décembre 1989 relatif aux Instituts d'Études Politiques associés à une université ou à une communauté d'universités et d'établissements ;

Vu le règlement intérieur de l'Institut d'Études Politiques de Lyon ;

Vu l'arrêté 2022-36 relatif aux élections des représentants des personnels au Conseil d'administration ;

ARRÊTE

Article 1 : La candidature suivante a été enregistrée pour le Conseil d'administration :

- Anne-Sophie Chambost

Article 2 : La candidature est déclarée recevable.

Fait à Lyon, le 15 novembre 2022

La Directrice,
Hélène SURREL

